

## PV CONSEIL MUNICIPAL DU :14 avril 2026

Présents : M Henry ; Bertrand-Malinowski Magali ; Czaplicki Jérôme ; Laurent-Roullet Sylvie ; O de Wavrechin ; Chevalier J P ; Granier L ; Taisne Dominic ; Boissière Marie ; Bonhomme Catherine ; Bousquet Jean Luc ; Groh Sophie ; Orsini-Resche Sarah ; Soulié Martine ; Marchand Christian ;

Absents = 0

Secrétaires de Séance : Sylvie Laurent-Roullet et Olivier de Wavrechin

Début de séance : 18h30

### 1. APPROBATION PV SEANCE PRECEDENTE :

Il faut modifier le compte rendu du précédent conseil car il y a une différence d'intitulé par rapport au rapport envoyé à la préfecture.

### 2. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 :

Mathieu Henry en tant que maire, se retire et ne prend pas part au vote ; Sylvie Laurent-Roullet, fait la présentation du compte financier unique de 2025, et les éléments sont réunis dans le tableau annexé.

### **Budget principal : Vote du compte financier unique**

Le compte financier unique est le résultat du budget 2025 de la commune.

Exceptionnellement, cette année, nous intégrerons les résultats du budget 2025 de l'assainissement.

Le conseiller aux décideurs locaux nous a transmis le tableau des résultats afin d'en faire l'affectation pour les intégrer au budget prévisionnel 2026.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	313 830,23	0,00	257 784,31	0,00	571 614,54
Opérations exercice	598 732,81	710 230,00	444 253,57	68 073,16	1 042 986,38	778 303,16
Total	B 598 732,81	1 024 060,23	D 444 253,57	C 325 857,47	1 042 986,38	1 349 917,70
Résultat de clôture		A 425 327,42	118 396,10			306 931,32
Restes à réaliser	0,00	0,00	E 43 052,12	F 6 662,00	43 052,12	6 662,00
Total cumulé	0,00	425 327,42	161 448,22	6 662,00	43 052,12	313 593,32
Résultat définitif		425 327,42	154 786,22			270 541,20

Résultats reportés 1 (1<sup>ère</sup> ligne) : Reports des excédents de l'année 20

Opération exercice 2 (2<sup>ème</sup> ligne) : montant effectivement dépensé ainsi que les recettes perçues en 2025

Résultats de clôture :

- Fonctionnement en excédent de 425 327.42 €
- Investissement en déficit de 118 396.10 €

Restes à réaliser (43 052.12 €) : concernent des opérations prévues en 2025 mais non terminées :

- Dépenses :
  - Cimetière
  - Toiture château
  - Maison de la chasse
- Recettes : subvention dont nous avons l'arrêté : 6 662 €

Total cumulé :

- Excédent de fonctionnement de 425 327.42 € : recettes – dépenses
- Déficit en investissement de 154 786.22 € : recettes – dépenses – dépenses prévues dans les RAR + subventions à percevoir

Le résultat définitif fait apparaître un excédent en fonctionnement et un déficit en investissement dû en grande partie au remboursement anticipé du capital de l'emprunt de la salle polyvalente.

COMMUNE DE SAINT BEAUZELY	RESULTAT N-1	AFFECTATION EN N	RESULTAT NET N-1	N	CUMUL au 31/12/2025	RESTES A REALISER		RESULTATS NETS	RESULTAT A AFFECTER 1068	REPORT A NOUVEAU	
						DEPENSES	RECETTES				
<b>BUDGET PRINCIPAL : 42600</b>											
INVEST	BP	257 784,31		257 784,31	-376 180,41	-118 396,10	43 052,12	6 662,00	-75 947,09		-39 556,97
	ASSNT	83 119,45		83 119,45	-4 280,32	78 839,13					
FCTION	BP	321 499,38	7 669,15	313 830,23	111 497,19	425 327,42			430 018,17	75 947,09	354 071,08
	ASSNT	17 171,37	0,00	17 171,37	-12 480,62	4 690,75					
<b>TOTAL</b>		<b>679 574,51</b>	<b>7 669,15</b>	<b>671 905,36</b>	<b>-281 444,16</b>	<b>390 461,20</b>	<b>43 052,12</b>	<b>6 662,00</b>	<b>354 071,08</b>	<b>REPORT POSITIF AU 002</b>	

### Intégration des résultats 2025 de l'assainissement

Fonctionnement : Le résultat de l'exercice 2025 fait apparaître un excédent (Excédent reporté de 2024 + recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) de 4 690.75 €

Investissement : Excédent d'investissement de 78 839.13 €

Résultat de clôture global :

- Investissement : déficit commune + excédent assainissement : - 39 556.97 €
- Investissement : déficit - dépenses RAR + recettes RAR= - 75 947 .09 € à reporter au compte 1068 en recettes d'investissement
- Fonctionnement : total des deux excédents : 425 327.42€ + 4 690.75€ = 430.018.17 €
- Fonctionnement : total des excédents – déficit d'investissement : 354 071.08 €

Vote : Contre=0 Pour = 14

### 3. AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, et constatant un excédent de 425 327.42 et considérant l'intégration des résultats du budget assainissement clôturé le

31/12/2025, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme préconisés par le conseiller aux décideurs locaux :

- Investissement déficitaire → 89 556.97€ à reporter au compte 001 dans les dépenses d'investissement  
→ 75 947.09 € à reporter au compte 1068 en recettes d'investissement
- Fonctionnement : excédentaire qui permettra de reporter au budget 2026 une partie de la somme : 354 071.08 € à reporter en recettes de fonctionnement, au compte 002

Le maire ne participe pas au vote

Vote : Contre=0 Pour = 14

#### 4. **VOTE DES TAXES LOCALES :**

Le maire propose de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales et propose les taux suivants :

- Taxe foncière bâtie : 40.04%
- Taxe foncière non bâtie : 85.87%
- Taxe d'habitation résidences secondaires : 15.12%

Sur une question à propos des taxes des résidences secondaires, Mr le Maire explique ne pas vouloir les augmenter pour ne pas pénaliser des héritiers. Un calcul rapide montre qu'une augmentation de 1% ne générerait que 1 500€ pour la commune avec des contraintes administratives. Une augmentation plus importante entraînerait une modification des autres taxes, déjà élevées par rapport aux communes de notre tranche.

Vote : Contre=0 Pour = 15

#### 5. **BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE :**

Sylvie Laurent-Roulet nous détaille chapitre par chapitre les différents comptes qui composent ce budget primitif 2026, et soumet ce tableau synthétique au vote du conseil :

##### **Budget Principal : Explication**

Le budget principal est

- Une estimation des dépenses qui auront lieu durant l'année,
- Les recettes dont nous avons les notifications + les recettes estimées.

Son vote permet l'engagement par la commune de ces diverses sommes.

Il est séparé en deux sections :

- Fonctionnement : dépenses et recettes courantes annuelles,
- Investissement : dépenses et recettes pour les opérations amenées à durer au-delà d'un an (patrimoine de la commune)

- **DEPENSES de Fonctionnement**

##### **011-Charges à caractère général**

- Achat des repas de la cantine : cuisine centrale.
- Eau et assainissement des bâtiments communaux
- Electricité
- Combustibles et carburants

- Alimentation (Centre de loisirs)
- Produits entretien (ménage, jardinage)
- Petit équipement : pour entretien du matériel communal
- Fournitures de voirie
- Vêtements de travail (Florian)
- Fournitures administratives (notamment papèterie)
- Livres bibliothèque
- Cotisations diverses pour services (sorties loisirs, destructions nuisibles, Aveyron ingénierie, entretien aire de jeux)
- Locations mobilières : véhicules centre de loisirs, matériel pour travaux, imprimantes
- Entretien terrains : Charmettes, élagage : 17 000 € prévus identique à 2025
- Entretien, réparation bâtiments communaux : petites réparations de toitures
- Entretien, réparation voirie
- Entretien matériel roulant
- Entretien autres biens mobiliers : vérifications extincteurs et défibrillateur, matériel non roulant des services techniques
- Contrats de maintenance : informatique (KOESIO), Camping Car Park (3 000 € annuel pour Camping Car Park)
- Assurances
- Frais de formation : concerne les élus
- Frais de remplacement
- Honoraires : agence immobilière (frais de bail et frais mensuels), avocats, experts.
- Frais pour fêtes et cérémonies
- Frais de déplacement
- Affranchissement
- Frais téléphone et internet
- Frais bancaires pour les paiements par internet : 51.33 € en 2025
- Cotisations concours divers : Aveyron Ingénierie (organisme instructeur urbanisme), SMICA (*syndicat mixte pour la modernisation et l'ingénierie informatique des collectivités ou établissements publics*), AGEDI (logiciel mairie)
- Cotisation centre de gestion et centre national
- Taxes foncières bâtiments communaux
- Société ELABOR pour reprise tombes cimetières

Le montant de ces dépenses est estimé à 269 500 €

#### 012 : Charges de personnel

270 100 € prévu en 2025, montant augmenté en fin d'année par une DM (décision modificative) : afin d'anticiper les augmentations de cotisations pour les élus et les employés communaux et éviter une DM en fin d'année, le montant prévu pour 2026 est de : 296 100 €

#### 014 : Atténuation de produits

Ecritures de produits perçus et dont une partie est reversée : taxe d'enlèvement des ordures ménagères, FPIC (*Fond national de Péréquation des ressources intercommunales et communales*) par exemple pour un montant de 13 600 €.

En 2025, le reversement du FPIC a été pris en charge par la Com Com, mais prévision dans ce chapitre au cas où la commune devrait le reverser

#### 65 : Autres charges de gestion courante

- Indemnités élus
- Charges sociales à régler suite à un contrôle URSSAF : mauvais paramétrage de fiche de paies
- Créances éteintes
- Contribution SDIS, SIEDA, PNR
- Frais de gestion appartements mairie
- Subventions associations pour un montant total prévu de 15 000 €

Les subventions proposées sont soumises au vote du conseil, les conseillers participants au bureau d'une association ne prennent pas part au vote

- Aporia : 300 € → Vote 15 pour
- USEP Ecole : 5 500 € → Vote 15 pour
- Volley Ball Club : 500 € → Vote 14 pour
- Société de chasse : 250 € → Vote 15 pour
- Pétanque : 1 000 € → Vote 14 pour
- Grain de Zèle : 500 € → Vote 15 pour
- Comité des fêtes : 500 € → Vote 15 pour
- Caminade : 500 € → Vote 14 pour
- Assoc sportive (foot): 1 600 € → Vote 14 pour
- Association des parents d'élèves : 500 € → Vote 14 pour
- Amis du Musée Pierres et métiers : 1 000 € → Vote 14 pour
- La Muse et vous : 500 € → Vote 14 pour
- ADMR : 300 € → Vote 15 pour
- LIBRE MUSE : 250 € → Vote 15 pour
- Téléthon : 100 € → Vote 15 pour
- Singes Hurlleurs : 300 € → Vote 15 pour
- Croix Rouge : 100 € → Vote 15 pour
- Vigilance Environnement Millau : 1 000 € → Vote 14 pour
- 300€ sont disponibles pour un projet éventuel à soutenir

Dans ce chapitre, le montant total est estimé à 97 900 €.

#### 66 : Charges financières

Correspond aux intérêts des emprunts de la commune : en baisse par rapport à 2025 car remboursement anticipé d'emprunts : 20 000 €.

#### 67 : Charges exceptionnelles

Montant à prévoir en cas de départ de locataire pour le remboursement de caution : 500 €

#### 68 : Dotation aux amortissements et provisions

Somme provisionnée pour travaux éventuels sur les biens en location dont le montant est estimé à 32 524 €. *(Poire pour la soif !)*

#### 023 : Virement à la section d'investissement

282 433.08 € sont prévus à basculer en recette d'investissement.

#### 042 : Opérations d'ordre entre sections

Ecritures qui permettent d'intégrer les amortissements des biens communaux. Elles se retrouvent en recettes, dépenses de fonctionnement et d'investissement. Cette somme de 5 166 € est fixée par le conseiller aux décideurs locaux.

Le montant total des dépenses de fonctionnement est estimé à **1 017 723.08 €**.

#### • **RECETTES de fonctionnement**

#### 013 : Atténuation de charges

Paiement par la COM COM des interventions de l'agent technique au niveau des stations d'épuration : estimation faite par la Com Com pour un montant de 11 000 €.

#### 70 : Produits des services

- Paiement par familles cantine, centre de loisirs (redevance et droits des services périscolaires et d'enseignement)
- Paiement par la Poste pour tenue agence postale.
- Ventes de terrains, concessions
- Remboursement assurances

Le montant de ces recettes est estimé à la baisse par rapport à 2025 car moins d'enfants : 48 300 €.

#### 73 : Impôts et taxes

- Taxes habitations
- Com Com
- FNGIR : (*Fonds National de garantie individuelle des ressources* : mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales après suppression de la taxe professionnelle en 2010)
- Fond per équation national et départemental
- Droits de mutation sur les ventes réalisées à N-1

Le montant de ces produits est estimé à 308 762 € : stabilité des impôts locaux.

#### 74 : Dotations et participations

- Dotation état
- CAF

Pour un montant total de 232 424 €. En 2025, une dotation en 16 000 € pour la biodiversité liée au fait que la commune est dans le PNR, avait été perçue, pas forcément reconduite en 2026 : 900 € prévus au budget pour cette dotation.

#### 75 : Autres produits de gestion courante

Loyers gendarmerie et appartements mairie estimé à 58 000 €.

#### 042 Opération d'ordre entre sections

Fixé par la Trésorerie comme pour les dépenses : 5 166 €.

#### 002 : Report excédent 2025

Affectation du résultat 2025 : 354 071, 08 €.

Le montant total des recettes estimé est de **1 017 723.08 €**, permettant l'équilibre du budget de fonctionnement.

- **DEPENSES d'Investissement**

Opérations diverses

- Equipement tracteur, matériel ménage : 25 000 €
- Toiture du château : 28 000 € ajoutés à 9 077.12 € de restes à réaliser
- Maison de la chasse : 27 840 € de restes à réaliser
- Cimetière : 6 135 € de restes à réaliser pour columbarium Azinières
- Rénovation cantine : achat de chaises, tables, four pour un montant de 15 000 €
- Voirie : rénovation routes (Impasse de le Bertrande, impasse du Moulin Haut et Chemin du Clos
- Rénovation salle conseil : 15 000 €
- Plan pluri annuel d'investissement : Rénovation bâtiments communaux : 30 000 €.

16 : Remboursement emprunts :

Concerne le capital annuel des emprunts de la commune pour un montant de 41 000 €.

040 : Opérations d'ordre entre sections

Ecritures qui permettent d'intégrer les amortissements des biens communaux. Elles se retrouvent en recettes, dépenses de fonctionnement et d'investissement : 5 166 €.

001 Report déficit investissement N-1 :

39 556.97 €.

Le montant total des dépenses d'investissement est estimé à **285 775.09 €**.

- **RECETTES d'Investissement**

13 : Subventions d'investissement reçues

Subventions à percevoir pour la réalisation de la toiture de l'église : 6 662 €.

10 : Dotations, fonds divers, réserves :

TAM (taxe d'aménagement, concerne les maisons neuves), FCTVA (remboursement de TVA perçu pour des travaux d'investissements réalisés en N-2) : 25 000 €.

1068 : Affectation excédent fonctionnement N-1

Correction du déficit d'investissement en 2025.

021 : Virement de la section de fonctionnement

282 443.08 €, somme dégagée de la section de fonctionnement.

040 : Opération d'ordre entre section

5 166 € fixés par la Trésorerie.

001 : Report excédent N-1

Le montant total des recettes est de **395 208 .17 €** permettant de voter un budget d'investissement en sur équilibre de 109 433.08 €.

Dans cet excédent sont prévus :

- Le remboursement du trop-perçu de DETR pour la salle polyvalente : 31 020 €
- Le transfert de l'excédent d'investissement du budget assainissement à la Com Com

Vote : Contre=0 Pour = 15

**6. ORGANISATION DU TEMPS PARTIEL :**

Suite à une demande de temps partiel, le maire propose de l'accepter dans la mesure où cette réduction ne gêne pas le fonctionnement.

Le maire rappelle au conseil les articles qui encadrent le temps partiel et propose d'accepter les modalités d'application comme indiqué dans les articles de la loi.

Vote : Contre=0 Pour = 15

**7. ACTE CONSTITUANTUNE PRESCRIPTION ACQUISITIVE NOTAIRE CROCHET ALEXIS :**

Le maire expose au conseil qu'en l'absence d'acte de propriété de la parcelle B434 destinée à être vendue à Mr Frayssignes Christian, il est nécessaire de mandater un notaire pour réaliser un acte constituant une prescription acquisitive pour la vente de cette parcelle.

Pour ce faire, il suffit de réunir des témoignages de personnes pouvant certifier l'usage communal de la parcelle depuis plus de 30 ans ainsi que des factures réglées par la commune.

Le maire, après étude du dossier, propose de choisir Maître CROCHET Alexis pour réaliser cet acte et par conséquent la vente à Mr Frayssignes.

Vote : Contre=0 Pour = 15

**8. QUESTIONS DIVERSES :**

- Les personnes intéressées par l'achat du camping demandent une période de réflexion, et une commission se réunira afin d'étudier les différentes options possibles pour l'avenir du camping.
- Joseph Jaffrelot désire acquérir une parcelle hors lotissement dans le projet du lotissement futur de 575m<sup>2</sup>. Compte tenu de la demande de Joseph Jaffrelot de réviser le prix de vente le maire, après discussion, propose 17€ le m<sup>2</sup>.

Vote : Contre=1 Pour = 13

- Magali Bertrand-Malinowski ne pouvant être suppléante pour représenter la commune au PNRGC, Christian Marchand propose sa candidature

Vote : Contre = 0 Pour = 15

- En vue de pouvoir faire des aménagements dans le château, il convient de stopper les locations futures (après septembre 2026) pour réaliser les mises en conformité nécessaires ainsi que le réaménagement de la cuisine actuelle. Les tarifs de location de la salle seront à cette occasion, revus en tenant compte des réservations en semaine ou en week-end.

Fin du conseil à 20h35

Le Maire



Les secrétaires de séance

